Mgr Fourier BONNARD

Recteur de St-Nicolas des Lorrains à Rome Lauréat de l'Institut

26694

Le Vénérable Père Antoine-Sylvestre RECEVEUR

Fondateur

de la

Société de la Retraite chrétienne

(1750-1804)

EMMANUEL VITTE

EDITEUR

LYON-PARIS

Le Vénérable Père ANTOINE-SYLVESTRE RECEVEUR

80681



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Saint Pierre Fourier, in-8º illustré, 3º édition (30º mille).

Primevères, in-12.

L'abbaye de la Sainte-Trinité de Mauléon (aujourd'hui Châtillonsur-Sèvre), in-8°, avec vues et plans.

Histoire de l'Abbaye royale et de l'Ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris. (Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Concours des Antiquités de la France), 2 vol. in-8°, 500 et 320 pages, avec un plan de l'abbaye.

Histoire du village de Mattaincourt en Lorraine, in-8°, 240 pages, avec une lettre de Maurice Barrès et une préface de Pierre Lelong.

Fleurs des cieux, in-8º.

Saint Honorat de Lérins, in-8°.

Les Coups d'Archet, in-12.

Lettres choisies de saint Pierre Fourier, in-8°.

Don Giulio Clovio, miniaturiste, in-8º illustré.

Histoire de l'église de Saint-Nicolas in Agone, de la Confraternité des Lorrains à Rome, in-8º illustré.

Histoire du couvent royal de la Trinité du mont Pincio à Rome, in-8º (ouvrage couronné par l'Académie française).

Les relations de la famille ducale de Lorraine et le Saint-Siège pendant les trois derniers siècles de l'indépendance, in-8° (ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).







Mar Fourier BONNARD

Prélat de la Maison de Sa Sainteté teur de St-Nicolas des Lorrains à Rome Lauréat de l'Académie Française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le Vénérable Père Antoine-Sylvestre RECEVEUR

Fondateur de la Retraite chrétienne (1750-1804)



LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE

LYON (II°)

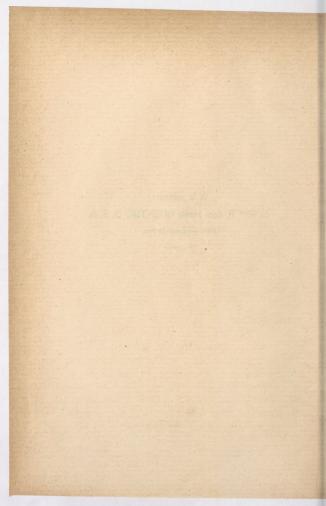
3. place Bellecour, 3

PARIS (VI°) 10, rue Jean-Bart, 10 NIHIL OBSTAT:
Romæ, 8 dec. 1935,
ALOISIUS TRAGIIA,
S. R. C. assessor.

IMPRIMATUR: Lugduni, 2ª Martii 1936, EM. BÉCHETOILLE, v. g.

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation réservés pour tous pays.

A la mémoire du R^{me} P. dom HENRI QUENTIN, O. S. B. Abbé de Saint-Jérôme.



LETTRE

DE

Son Eminence le Cardinal BINET, Archevêque de Besançon

Besançon, le 10 janvier 1936.

CHER MONSEIGNEUR,

C'est avec une très grande joie que je salue l'apparition de votre œuvre biographique: la Vie du Vénérable Père Receveur, fondateur de la Retraite chrétienne des Fontenelles. Avant même de la parcourir, je pouvais être assuré que le travail serait exécuté de main d'ouvrier. Vous êtes un professionnel: monographies et biographies vous connaissent, et vous les connaissez.

Un grand gage de succès pour la Vie du Vénérable Père Receveur, c'est le succès considérable qu'a obtenu, surtout en Lorraine, votre Vie de saint Pierre Fourier. Vous avez fait revivre de si émouvante manière la figure de ce prêtre selon le cœur de Dieu, réformateur du clergé paroissial, que vous deviez comprendre, goûter et évoquer en simplicité et vérité cet autre héros du sacerdoce, le V. P. Receveur.

Tout le diocèse de Besançon, jaloux de ses gloires religieuses, autant et plus que les autres, vous en saura gré, et moi le premier, appelé à l'honneur de promouvoir, dans ce pays, qui m'est devenu très cher, les grandes traditions du passé.

Mais c'est surtout la famille religieuse du V. P. Receveur qui vous en aura une reconnaissance immortelle; vous aurez bien mérité de la Retraite chrétienne, et surtout des Religieuses, qui ont mieux résisté aux épreuves de toutes sortes que les Pères. Ainsi en est-il advenu parmi les héritiers spirituels de saint Pierre Fourier.

Aux Fontenelles, il existe beaucoup de traditions orales sur le saint fondateur; vous les avez soigneusement recueillies en les contrôlant les unes par les autres; elles ajoutent de la vie, du mouvement, de la couleur locale et du pittoresque aux documents d'archives, dont aucun ne vous a été étranger. Des biographies du P. Receveur ont été écrites avant la vôtre, et aussi des esquisses inachevées. Vous avez tout compulsé, en rendant hommage au travail de chacun. Mais vous avez fait plus: dans les archives publiques et privées, à Rome, à Besancon, à Autun, vous avez cherché patiemment et vous avez pu produire à la lumière des pièces inédites, qui accentuent, sans le défigurer, le portrait traditionnel, physique et moral, du fondateur de la Retraite. Il semble évident que vous êtes arrivé à une mise au point historique qui ne peut être dépassée.

D'ailleurs vous avez estimé qu'il était plus utile à l'histoire comme à l'édification de laisser parler le P. Receveur plutôt que de beaucoup parler à son sujet. D'autant que dans ses lettres, plus sans doute que pour qui que ce soit, « le style c'est l'homme ». Nous dirons plus exactement: son style, c'est l'homme de Dieu, qui pense surnaturellement, d'après les doctrines évangéliques les plus crucifiantes pour la nature, aussi spontanément qu'il respire. Toutefois, après avoir suivi ce géant d'austérité et de propagande évangélique sur tous les chemins des Franches-Montagnes et des pays circonvoisins, on aime à se recueillir devant le tableau final où vous avez ramassé, en une vigoureuse synthèse, tant de traits variés, que l'on trouve chez les saints les plus authentiques.

Et ainsi, il restera acquis à l'histoire qu'en pleine Révolution, quand les cloîtres étaient fermés et spoliés, et que la vie contemplative était pourchassée en France comme la vie hospitalière religieuse, un prêtre franccomtois s'est rencontré qui a popularisé chez un grand nombre d'âmes l'amour de la vie parfaite, tout comme il arriva au temps des premières persécutions de l'Eglise, quand se peuplait le désert de la Thébaïde. Il les a groupées, instruites, disciplinées, organisées en congrégation.

Des montagnards sans lettres se sont épris de l'amour de la Croix; ils ont fait de la méditation des vérités éternelles leur véritable pain quotidien; il y avait parmi eux des hommes, des femmes, des enfants véritablement morts au monde. A de tels fruits, comment ne pas juger de la valeur surnaturelle tout à fait exceptionnelle de l'arbre?

A la suite de l'Encyclique déjà mémorable de Notre Saint-Père Pie XI sur le Sacerdoce, la publication de la Vie du V. P. Receveur sera une admirable leçon de choses, dans une école d'application anticipée, que conduisait le Saint-Esprit lui-même.

Recevez, cher Monseigneur, avec mes meilleures félicitations, mes sentiments respectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

> † Henri, cardinal Binet, Archevêque de Besançon.

AVANT-PROPOS

Cette vie du P. Receveur a été écrite sur les instances et d'après les conseils de mon ami très cher le Rme P. dom Henri Quentin, abbé de Saint-Jérôme de Rome, et rapporteur général de la Section historique de la Congrégation des Rites. C'est pourquoi j'ai tenu à déposer sur sa tombe, trop tôt refermée, l'hommage de ce modeste travail, dont il encouragea les débuts, et dont il eût, de son bon sourire, accueilli l'achèvement. La cause de béatification du vénérable serviteur de Dieu paraît être en sommeil depuis plus de trente ans, en raison de l'insouciance des hommes et aussi de la situation difficile faite à la Société de la Retraite par suite des perséeutions du combisme contre lesquelles, moins que d'autres, elle put se défendre. Et pourtant elle a été régulièrement introduite en cour de Rome dès 1883, et le dernier décret officiel de la procédure est de l'an 1899. Lorsque je fus choisi pour postulateur de cette cause dormante l'abbé de Saint-Jérôme, qui déjà, par ses rapports limpides et judicieux. avait apporté une aide efficace à des procès en détresse, estima qu'il importait avant tout de réveiller l'attention des juges éventuels par la publication d'une nouvelle, complète, claire biographie du saint P. Receveur, Le projet recut tout de suite les hautes approbations de Son Éminence le cardinal Binet, archevêque de Besançon, et de Son Excellence Mgr Chassagnon évêque d'Autun, qui firent à l'auteur le plus bienveillant accueil et lui offrirent, dans leurs Séminaires, l'hospitalité la plus généreuse, lors de ses premières recherches d'archives. La Révérende Supérieure Générale de la Retraite Chrétienne fut aussi encourageante et mit à sa disposition ce qui restait de dossiers autrefois bien plus importants, appauvris apparemment dans les fuites précipitées et les dispersions de l'exil.

Ce travail fut donc fait, ou refait, de première main: en voici les bases et les garants, indiqués une fois pour toutes, pour ne pas encombrer de références le bas des pages, par ce temps de typographie chère:

I. Les Œuvres du P. Receveur: 1º Correspondance, plus de 400 lettres (recueil manuscrit des Fontenelles, de 1412 pages): 2º Sermons (recueil manuscrit des Fontenelles, 1285 pages); Mélanges (recueil ms. ibid., 520 pages); Exposition simple d'un établissement de piété... et Mémoire en faveur de la Société de la Retraite... formant le livre dit le Prospectus, in-12, 1798 et 1799; in-18, réédition d'Avignon, 1851: Confidences de piété: Lettres aux Associés, in-18, Cîteaux, 1883; Représentations, Entrée sainte dans les cœurs; Principes du règlement, Résolutions, in-18, Cîteaux, 1883; Nécrologe, ms. des Fontenelles; Manuscrit Toffel (contenant le catalogue des livres du P. Receveur aux Fontenelles, et des notes recueillies en vue de la prédication: le tout autographe. Les plus remarquables ont trait: à la Retraite des enfants, à l'occasion des retraites de 1783 (description de la salle aux décorations mortuaires); à l'ivrognerie; aux cabaretiers; longue transcription de passages du Cinna de Corneille et de la Calomnie de J.-B. Rousseau. J'ai découvert ce précieux manuscrit chez

M¹¹e Toffel, de Pont-la-Ville, en septembre 1935 ; Deux lettres du Vénérable, publiées dans la Semaine catholique du diocèse de Lausanne et Genève, n^{os} du 17 avril 1915 (p. 256) et du 1^{er} juillet 1916 (p. 437).

- II. P. Joseph Arnoux, Vie du Rév. Père Antoine-Sylvestre Receveur, prêtre, fondateur de la Société de la Retraite Chrétienne, 2 vol. mss. Écrite par un contemporain, qui vécut dans l'intimité du Père et recueillit avec conscience et intelligence les souvenirs de tous ceux qui l'ont connu: donc œuvre, au point de vue historique, de première valeur.
- Même ouvrage, revu, corrigé et complété (par le P. Maurice Venthre), 2 vol. mss.
- III. Les actes authentiques du procès de béatification. Æduen, seu Bisuntin. Beatificationis et Canonizationis servi Dei Silvestri Antonii Receveur.
- 1º Copia publica et authentica transumptí processus ordin. Bisuntini, 4 vol. mss.
- 2º Copia publica et authentica transumpti processus ordin. Augustodunen., 3 vol. mss.
- 3º Copia publica et authentica transumpti processus apostolica auctoritate constructi in curia ecclesiastica Bisuntin., 1 vol. ms.
- 4º Copia publica et authentica transumpti processus apostolica auctoritate constructi in curia ecclesiastica Augustodunen., 2 vol. mss. — Plus les copies authentiques des deux procès: Super non cultu et Super fama sanctitatis.
- 5º Scripta servi Dei Antonii Silvestri Receveur prædicti exhibita S.R. Congreg, ut super ipsis requisita a decretis

generalibus revisio et examen instituerentur (manuscrit, copie authentique): le catalogue détaillé est suivi du décret d'approbation des écrits (12 mai 1877).

6º Positio super Introductione causæ: Informatio; Summarium; Epistolæ postulatoriæ; Animadversiones; Responsio, in-4º, Rome, imp. Morini, 1882.

7º Positio super Non Cultu: Informatio; Summarium; Animadversiones; Responsio, in-4º, Rome, Morini, 1888.

8º Positio super fama sanctitatis in genere, in-4º, Rome, typ. Perseverantiæ, 1894.

9º Positio super validitate processuum, in-4º, Rome, typ. Perseverantiæ, 1899.

10º Informatio super dubio: An constet de virtutibus theologalibus, fide, spe, caritate, etc..., in-4º (sans nom d'imprimeur), 145 p., 1901.

11º Summarium super dubio: An constet de virtutibus theologalibus fide, spe, caritate, etc..., in-4º (sans nom d'imprimeur), 562 p. [1902 (?)].

IV. Dossiers de la Maison-mère à Chusclan, contenant 334 lettres et quelques écrits autographes du fondateur, et dossiers des Fontenelles, contenant, outre quelques lettres autographes du Père: Notes chronologiques (probablement recueillies pour la rédaction de la Vie par le P. Arnoux); Sommaire chronologique (manuscrit du P. Modeste Brun); Notes ou observations sur la vie de M. Receveur demandées par M. Bretenière à l'abbé Boucon; Histoire du passage des solitaires des Fontenelles à La Fayaule, paroisse de la Roche, canton de Fribourg en Suisse, à 17 lieues des Fontenelles (par le Fr. J.-B. Marchand), copie; Mémoires de l'abbé Léonard Gète: Ma vie physique ou Précis des traits

de la divine Providence à mon égard (copie du ms. autographe de l'auteur, en possession de M. le curé de Chamesol, écrit en 1855 par l'abbé Gète, alors âgé de quatre-vingt-sept ans).

V. Archives de l'Archevêché de Besançon: Pièces du procès diocésain et du procès apostolique; Lettres Marduel (originaux) 134 et 39 pages; Réfutation, par le P. Rousseau; Trois notes, de M. Gète; Lettres de J.-B. Gauthier, vicaire de Fuans, de Mgr de Rhosy (originaux); Petit cahier contenant des cantiques, attribués au P. Receveur; Enquêtes sur des guérisons opérées à son intercession; Trois cahiers contenant des résumés d'instructions du P. Receveur; Résolutions, réglement de vie, provenant de P. X. Humbert, J.-B. Boissenin, J.-Ch. Barthod; Oraison funèbre du P. Receveur (prononcée par M. Lornot dans l'église de Bonnétage, en août 1804); Deux exemplaires du Prospectus, éd. de 1798 et 1799.

VI. Archives départ. du Doubs: Liasses 1656-1662 et 1786-1788; Registres L 53, 54, 61, 1628, 1629, 1630, 1636, 1638.

VII. Archives de l'Évêché d'Autun: Pièces du procès diocésain; Un dossier concernant le P. Receveur et la Retraite; trois notes de l'abbé Gète; Réfutations du pamphlet Marduel; Lettres de P. Bretenière, du P. Magnan, etc...

J'ai reçu une aide appréciable du très méritoire et sympathique travail de M. l'abbé Bouchey, curé de Bonnétage: deux énormes manuscrits polycopiés de 1900 pages, où sont recueillis beaucoup de documents aujourd'hui disparus ou inaccessibles. C'est intitulé: Vie du Vénérable Antoine-Sylvestre Receveur, prêtre du diocèse de Besançon, fondateur de la Retraite Chrétienne (vers 1884).

D'autres monographies plus sommaires: Vie du Vénérable Antoine-Sylvestre Receveur, du chanoine Suchet, Besançon 1894, et Notice historique sur la vie du serviteur de Dieu Ant.-Sylv. Receveur (anonyme), Autun, 1868, m'ont été de moindre secours. J. Sauzay, dans son Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, a reproduit, après une consciencieuse exploration des archives, beaucoup de documents qui, depuis, ne furent pas retrouvés, et qui sont du plus haut intérêt pour l'histoire du P. Receveur.

Pai recueilli aussi quelques glanes dans: A. Roussel, Un évêque assermenté: Lecoz, évêque d'Ille-et-Vilaine, Paris, 1898; L. Pingaud, Jean De Bry (1760-1835), Paris, 1909; chanoine Trochu, La Bienheureuse Jeanne-Antide Thouret, Paris, 1933; abbé Verdot, Victoire Paradis, Besançon, 1868; abbé Monnier, Monographie du Russey, Besançon, 1913; Tobie de Raemy, L'émigration française dans le canton de Fribourg (1789-1798), Fribourg, 1935; Vie de la Révérende Mère Victorine de Beauregard, religieuse de la Congrégation de la Retraite chrétienne..., par une de ses compagnes de solitude, Calais, 1890; M. J. Vuillemin, Un prêtre martyr de la Révolution: l'abbé Cl.-Ignace Tournier, Besançon, 1893; Chan. J. Panier, L'abbé Cl.-Ignace Tournier, Besançon, 1933.

Enfin, les savants articles de M. Harold de Fontenay dans les tomes X et XII des Mémoires de la Société Eduenne (années 1881 et 1883) ont complété, par leurs reproductions de pièces d'archives, mes renseignements sur les différentes sépultures du Vénérable à Autun, et les curieux incidents dont elles furent l'occasion.

Une nouvelle Vie du P. Receveur, à l'usage de la jeunesse,

avait été entreprise et déjà ébauchée par feu M. le chanoine Guyot, curé de Belherbe. La mort a arraché la plume aux mains de ce prêtre savant et très amoureux des gloires de la Franche-Comté. Ses notes, encore informes, aimablement mises à ma disposition par son exécuteur testamentaire, M. le chanoine Druot, curé doyen du Russey, ont été des plus utiles à un Lorrain de bonne volonté pour entrer dans l'ambiance particulière de ces bons pays des Franches-Montagnes, qui encadre bien, et explique, un peu, un P. Receveur.

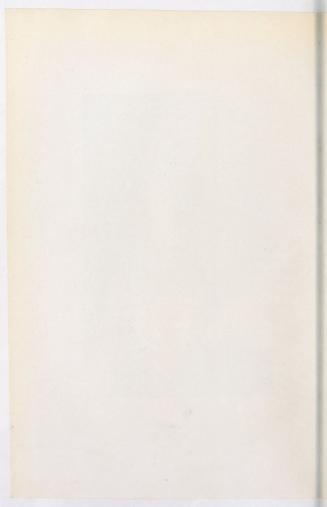
Et pour me conformer aux décrets d'Urbain VIII, je déclare que si j'ai employé dans cet ouvrage les qualifications de bienheureux, de saint ou de sainte et rapporté au cours de ce récit des faits de l'ordre surnaturel, j'ai adopté simplement le langage reçu, et n'ai voulu prévenir en rien les décisions de l'Église, dont je suis le fils obéissant et dévoué. construction of the content of the c

Vie du Vénérable Père Antoine-Sylvestre RECEVEUR

Vie du Vénérable Père Automativastina RECEVEUR



2. Maison natale du Vénérable Père Redevêur au Village-Bas de Bonnétage.



CHAPITRE PREMIER

ENFANCES COMTOISES

Bonnétage. — Messire Bolard. — Ménage de notaire. — La mère. — Ermite de sept ans. — Aux écoles presbytérales. — Le Collège de Besançon. — Sacerdoce ou notariat? — Le Séminaire. — M. Pochard. — Régence de Dôle. — Tu es sacerdos!

Le P. Antoine Receveur était fils d'un rude pays et d'une race montagnarde, de ferme vouloir et de cœur généreux. Pour le bien comprendre, il convient de s'en apercevoir. Ces hautes terres des Franches-Montagnes, où l'hiver dure six mois, où les horizons sont bornés à tout bout de champ par le sombre rideau des sapinières, ont, certes, leur austérité, mais aussi leur charme, surtout au printemps, lorsque, délivrées de la toison des neiges, les vastes prairies se couvrent de mille fleurs et partout, au carillon des clarines et des « campènes », chantent la caresse retrouvée du grand soleil.

Sur l'un des points culminants de ce curieux plateau qu'enserrent les vallées profondes du Doubs et du Dessoubre, on aperçoit à près de mille mètres d'altitude, la flèche moderne de l'église de Bonnétage, à gauche du chemin qui, de tout temps, joignit la ville de Morteau au bourg de Maîche, séjour aimé de Montalembert, sur le haut bord d'une vaste conque verdoyante, appelé le Grand Com-

munal. C'était une église-mère, du doyenné d'Ajoye, à la nomination des seigneurs de Châtelneuf-Vennes, de fondation relativement récente, car le premier titre qui en fasse mention est de 1331. Elle avait été bâtie probablement au XIII° siècle, pour subvenir aux besoins religieux d'un groupement de population fixée à cet endroit par les derniers défrichements de la montagne, et dont les habitations établies d'abord sur les hauteurs, disparurent pour la plupart, sans doute lors des grandes dévastations des Suédois, au XVII° siècle. Les montagnards rebâtirent de préférence sur les pentes, et dans la direction des vallonnements, plus accessibles, du Petit-et du Grand Communal.

Le curé demeura près de son église, dans un presbytère aérien, toujours existant, d'où la vue embrasse vers l'est, par delà le plateau du Russey, un magnifique horizon : le Chasseral qui borde le lac de Bienne et les sommets de l'Oberland bernois, présidés, les beaux soirs, par l'apparition rose de la Jungfrau. Du Rocher, situé quelques mètres plus haut, le panorama s'étend merveilleusement : à l'ouest, les gorges du Dessoubre et de Consolation, les monts d'Orchamps et de Loray, Cicon et le Poupet ; au nord, les forêts de Belherbe et la ligne bleue du Lomont ; à l'est, le Mont-Terrible et les collines de Sainte-Ursanne ; au midi, les crêtes qui enclosent le Saut du Doubs, et le mont Pouillerel, au-dessus de la Chaux-de-Fonds.

En 1750, fut nommé à la cure de Bonnétage messire Philippe-Ambroise-Joseph Bolard, issu d'une famille considérable de Bonnevaux-en-Montagne, du côté de Pontarlier. Il appartenait à la petite noblesse franc-comtoise, était possesseur d'un riche patrimoine, dont faisait partie le fief noble de la Haute-Joux. Il va régir cette paroisse pendant quarante et un ans, et, quand il mourra, le 22 janvier 1791, on écrira sur sa tombe qu'il fut intègre dans ses mœurs, distingué par sa piété, remarquable par sa charité.

Il réparera l'église, rebâtira le presbytère, avec ses belles terrasses, en 1765. Il est gentilhomme et sait le rappeler au besoin. Il voyage en carrosse à deux chevaux. Il est processif et donne force besogne aux juges du bailliage d'Ornans, ou autres juridictions. Un jour d'Assomption, en 1763, il ne célèbrera qu'une messe basse et menacera de faire interdire l'église, pour obliger les habitants à en réparer la toiture. Il y a, au presbytère de Bonnétage, un grand coffre rempli de ses pièces de procédure.

Dès le début de son ministère, M. Bolard se lia d'amitié avec un jeune ménage composé des plus riches et des meilleurs de ses paroissiens. Étienne-François Receveur avait épousé, à 22 ans, en 1745, une digne et sainte femme, Thérèse Monnet, comme lui de Bonnétage. Héritiers du patrimoine de leurs deux familles, ils se trouvaient posséder quatre maisons et quelque chose comme 300 journaux, ou

100 hectares, de terrains.

Étienne-François était d'une lignée des plus honorables. Depuis plus de cent ans on trouve des Receveur prud'hommes, échevins, etc... Étienne-François était notaire royal, et menait de front, avec son tabellionnage, une exploitation agricole importante. Quant à Thérèse Monnet, elle était orpheline lorsqu'elle épousa le jeune notaire : son père, Jacques Monnet, dernier représentant d'une notable famille, étant mort en 1737, la même année que son frère, François Monnet, ancien recteur d'école, et, comme lui, insigne bienfaiteur de l'église de Bonnétage.

Ils habitaient une belle maison de montagne, sise au Village-Bas, sur la route du Russey. Cette maison existe toujours et ne se distingue guère des autres demeures paysannes que par ses vastes proportions et quelques détails de sculpture dans les boiseries, à l'étage. Elle appartient maintenant à la commune; son revenu servit longtemps à l'entretien des religieuses chargées du soin des

écoles et des pauvres. Sa large façade, qui regarde le soleil de dix heures, s'ornait autrefois d'une « talvanne », qui s'appuyait sur deux contreforts encore visibles, comme dans beaucoup de fermes de la montagne. Par un porche borgne on arrivait à l'outaud, vaste pièce centrale sans fenêtres, éclairée d'en haut par le tuey carré, en planches de sapin. C'était la cheminée pour le feu du foyer, posé à même sur le pavé, et le séchoir pour les salaisons et le brésil national (1). L'outaud était le centre de la vie familiale. On y prenait les repas, on y accueillait l'arrivée périodique des pauvres ambulants, porteurs de nouvelles; on y passait les longues veillées de l'automne et de l'hiver. Cette pièce a disparu dans un aménagement plus moderne de l'ancienne maison Receveur.

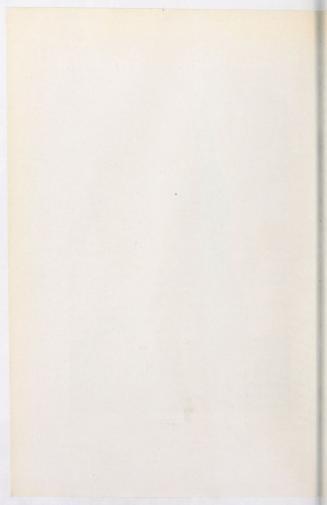
En 1750, il y avait déjà, dans ce nid, deux enfants: une petite fille, Thérèse-Françoise, et un poupon, Marie-Étienne, qui essayait ses premiers pas. Et, le 28 décembre de cette même année, on dressa un rouveau berceau pour accueillir Antoine-Sylvestre, le nôtre. Le nouveau-né fut baptisé le lendemain par Messire Bolard; il eut pour parrain Messire Claude-Antoine Courtaud, vicaire en chef du Mont-de-Laval, et pour marraine, dame Anne Grosperrin.

Dans les années qui suivirent, la famille s'augmenta de quatre enfants : Jeanne-Angélique, Jérôme-Ambroise, Jean-Joseph, et Jean-Donat-Melchior. Jeanne-Angélique et Jean-Joseph moururent très jeunes. Marie-Étienne et Jean-Donat n'atteignirent pas l'âge d'homme. Quant à Jérôme-Ambroise, le filleul de M. le curé Bolard, il se fit, pendant la Révolution, une notoriété... moins enviable que celle de son saint frère.

Le jeune chef de famille, Étienne-François Receveur, par sa fonction de notaire royal, par sa fortune, par ses

⁽¹⁾ Viande de bœuf salée et fumée.





qualités personnelles, occupait déjà un rang distingué dans son bourg de montagne. « M. Receveur, disent des témoins, ses contemporains, était un fort brave homme. Jamais on n'a parlé en mal de sa conduite; homme de loi, notaire royal, il jouissait d'une bonne réputation et avant le nom d'être bon, mais vif et prompt... »

« Un jour, précise un autre, ma mère était en journée chez lui avec un grand nombre d'autres ouvriers. Quand Mme Receveur voulut préparer le diner, elle ne trouva plus de pain : « Qu'en avez-vous fait ? dit-elle à son mari. — Je « l'ai tout donné », répondit-il. Il répétait souvent : « Si je n'ai pas les pauvres pour moi après ma mort, que deviendrai-je ? »

Vif et prompt, un peu désordonné, un peu adonné au vin, ajoute l'abbé Boucon (qui fut longtemps curé à Bonnétage), au point que ses affaires eurent parfois à en souffrir, et qu'il fallut la sévère gestion de M^{me} Receveur pour maintenir l'équilibre dans les finances domestiques.

Un jour, son caractère emporté causa un grand malheur. Joignant à sa maison, il y avait une belle pièce close de dix hectares. Avant la récolte des foins, il interdisait de traverser le clos pour passer au droit entre deux chemins. Or un jour, un certain Jeanmonnot, souvent averti, affecta de passer sous les yeux du propriétaire, et, réprimandé par celui-ci, s'échappa en injures grossières. M. Receveur ne sut pas dominer sa colère, courut chercher son fusil et tua sur place l'insolent. Il dut s'enfuir et se cacher un moment à Porrentruy pour échapper à la justice; mais grâce à des influences puissantes et à une compensation pécuniaire, il obtint l'amnistie ou le non-lieu. Tout le reste de sa vie il porta le remords de cet acte de violence irraisonné. Les ennemis de l'abbé Receveur devaient un jour le lui rappeler cruellement.

Mme Receveur est la femme dévouée, active, diligente ;

elle connaît tous les travaux du ménage, s'y applique simplement, sans façons, sans relâche: faire le pain, filer, tisser au métier le chanvre de sa chenevière ou la laine de ses agneaux, coudre les vêtements, soigner les bêtes de l'étable et de la basse-cour, accueillir les clients du notaire, nourrir les pauvres. Elle eut pour l'aider dans sa tâche, deux servantes fidèles, qu'elle chérissait singulièrement: Thérèse-Marie Joyon et Jeanne-Françoise Monnot, pieuses et bonnes créatures, qu'elle forma à son image, et dont la première au moins, après avoir bercé tous ses enfants, devint l'une des plus fidèles parmi les filles spirituelles du P. Antoine.

Avant tout, Thérèse Monnet est la lumière, la conscience vivante qui s'impose aux enfants. Elle s'applique à les initier à cette vie de foi, de piété, de charité, de dévouement, qu'elle pratique si bien elle-même, et qui fait les honnêtes gens et les saints. Elle réussit dans cette mission délicate, surtout avec sa fille aînée, Thérèse, et son préféré, Antoine-Sylvestre.

Cette mère! Quel magnifique portrait en ont fait les témoins au procès de béatification!

« Mme Receveur était une femme excellente, d'un bien bon cœur, que j'ai vue et dont j'ai été longtemps le voisin ; très aimée et très respectée de tout le monde sous tous les rapports... très pieuse, d'une haute vertu, allant tous les jours à la messe, signalée partout comme une sainte, femme d'ordre, d'une haute capacité dans l'administration du ménage, qu'elle dirigeait presque seule, d'un caractère ferme et énergique qui s'imposait, qui la faisait craindre plus que son mari..., en un mot, une maîtresse femme, qui éleva sa famille avec les plus grands soins dans les principes de la religion. »

Antoine-Sylvestre et ses frères et sœurs trouvaient donc dans cette admirable mère tout ce que la formation chrétienne exige d'élévation pour la pensée, de délicatesse pour le cœur, d'onction pour la piété, de douceur pour la politesse et la charité. Elle les avait toujours sous les yeux, ayant grand soin d'écarter tout ce qui pouvait ternir l'innocence. Elle leur apprenait à connaître Dieu, à l'aimer, à le servir. Elle leur racontait, peut-être de belles légendes, surtout les belles histoires de l'Évangile et de la vie des martyrs, des saints, des ermites. Gageons que c'est en entendant conter la vie de son patron d'Égypte, que le petit Antoine-Sylvestre prit un goût si vif des ermitages et des solitudes.

Plus tard, sa sœur et les bonnes servantes se plaisaient à narrer quelques traits de ses enfances. Celui-ci, entre autres:

Un matin, M^{me} Receveur le tenaît sur ses genoux pour l'habiller, et, suivant sa coutume, prit sa petite main pour lui faire faire le signe de la croix. L'enfant l'avait toujours fait bien pieusement. Cette fois, il s'y refusa. Alors la mère conduisit sa main pour achever d'autorité le signe sacré. Antoine-Sylvestre protesta par des gestes qui semblaient l'effacer. Il voulait, disait-il, « le défaire ». Le petit mutin fut châtié. Il se corrigea sans doute, car c'est lui dont la devise devait être : « Tout par la croix... Vivre sans croix, quelle croix l »

Vers sa sixième année, il jouait un jour avec sa sœur aînée, dans l'enclos voisin de la maison, où paissait le bétail. Il laissa échapper une parole grossière, apprise sans doute de quelque valet. « Comment, petit malheureux, s'écria Thérèse, tu oses jurer! Je cours le dire à maman! » Mais le petit s'enfuit à toutes jambes. Thérèse put le rejoindre et le ramena en promettant le silence. Elle ne tint pas parole; et la maman, informée, administra au coupable une sévère correction.

Un beau matin, Sylvestre (c'était alors son nom usuel),

âgé de sept ans, avait disparu. On le cherchait partout, non sans inquiétude, à la maison et au village, lorsqu'on le vit arriver un peu embarrassé et affamé, par la route de Saint-Julien. Il expliqua, ce jour-là, son absence d'une façon assez sommaire. Mais, quelques années après, Thérèse put obtenir, non sans peine, la confidence de ce qui s'était passé. La nuit précédente, raconta l'enfant, il avait été éveillé en sursaut dans sa chambrette par une voix qui l'appelait : « Sylvestre, Sylvestre! » Il vit alors, au pied de son lit, une figure grimaçante, comme un monstre qui eût voulu le dévorer. Il eut grand'peur, mais fut courageux et ne cria pas. Le monstre disparut. Alors la chambre se remplit d'une douce lumière, et l'enfant entendit par deux fois la voix qui disait : « Sylvestre, Sylvestre, si tu connaissais le don de Dieu! »

Très ému, il se leva, passa le reste de la nuit en prières au pied de son lit, répétant la parole des grands invités de Dieu : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » La réponse fut qu'il devait être un saint. Mais n'avait-il pas appris, dans les beaux récits de sa mère, qu'on devient un saint, comme saint Antoine d'Égypte, en fuyant le monde pour s'isoler au désert ? Et, dès patron-minet, le voilà qui s'échappe sans bruit de la maison encore endormie. Il connaissait, vers le sommet de la montagne, aux Grands-Abatteux, un pré appartenant à la famille, sur lequel s'ouvrait, à flanc de rocher, une grotte où l'on se réfugiait pour se mettre à l'abri des orages. Ce serait là son ermitage. Il v arriva à la pointe du jour, s'agenouilla pieusement et se mit à réciter toutes les prières qu'il savait. Mais comment ne pas mourir de faim et de soif dans cette caverne toute nue ?... Sans doute Dieu y pourvoirait. En attendant, vers les neuf heures, la cloche sonnait la messe à l'église de Saint-Julien. Le petit ermite s'y rendit « pour mieux prier Dieu ». Les assistants remarquèrent sa piété et sa ferveur,

et, sans doute, l'engagèrent à regagner Bonnétage. Il reprit donc sa place au foyer de la famille ; mais il avait gardé de cette nuit mystérieuse une impression profonde. Il avait certes des défauts... comme tous les fils d'Adam, avec une grande ténacité de volonté, trait de caractère assez commun à ceux qui naissaient en ces montagnes, et qui pouvait être un élément puissant pour les combats de la vertu comme pour les exploits du péché. Il avait été jusque-là « entier dans ses vouloirs », brusque dans ses mouvements, passionné pour les jeux. Dès lors on le vit plus soumis, plus pieux, plus modéré dans ses amusements. La vision l'avait décidé singulièrement à adoucir l'âpreté de son tempérament. Il se corrigea de bonne heure de tout ce qu'il y avait de raideur dans sa vigoureuse nature. Ainsi parlent les témoins.

Il prit, disent-ils encore, la résolution, et contracta dès lors l'habitude de faire tous les mois une sorte de retraite (pour remplacer l'ermitage ?). On le voyait éviter la compagnie des enfants de son âge, se retirer à part pour faire quelques prières à l'église. Une petite fille, Françoise Monnot, qui devint Solitaire de la Retraite, racontait que, lorsqu'elle fit sa première communion, sa mère lui recommandait de bien imiter la ferveur de petit Sylvestre. Cette ferveur se remarqua surtout lorsque M. Bolard admit l'enfant à servir la messe. « Dès l'âge de sept ans il goûtait les vérités chrétiennes assez vivement pour les répéter à sa mère... Il annonçait bien des dispositions pour apprendre, il retenait promptement et facilement. Il était gai, jovial. spirituel, un peu caustique dans ses paroles. Je crois qu'il devait être, comme le reste de sa famille, rompu à l'obéissance, parce que sa mère était une femme de tête qui faisait ranger son monde. »

Ainsi témoigna encore la bonne servante Thérèse Joyon. Il y avait une école à Bonnétage, où tous les enfants Receveur purent apprendre, sans aucun doute, les premiers éléments qu'enseignaient alors tous les régents engagés par ces villages de montagne : lecture, écriture, calcul, rédaction d'actes courants, etc. Mais le notaire et son épouse envisageaient, à bon droit, une éducation supérieure pour leurs fils aînés, en particulier pour le jeune Sylvestre, qui paraissait si bien doué. Celui-ci avait huit ans. petit homme d'une physionomie heureuse et donnant des signes d'une intelligence précoce. Son caractère était à la fois sérieux et enjoué, comme il le fut toujours. Pour donner à cet enfant et à son frère aîné l'instruction plus soignée qui convenait à leur rang, pourquoi ne pas profiter de la petite école de latinité que tenait leur oncle dans sa paroisse du Pissoux ? Ce n'était qu'à deux lieues de Bonnétage. L'abbé Jean-Jacques Monnet, frère de Mme Receveur, était vicaire en chef de cette modeste église, dépendant du prieuré de Morteau. Il fut promu plus tard aux cures de Pelouzev et de Chalèze. Il recevait dans son presbytère un certain nombre d'enfants, auxquels il enseignait les éléments de la langue française et de la langue latine. C'est là qu'à la fin de 1758 furent conduits Antoine-Sylvestre et son frère Marie-Étienne. On menait dans ces écoles presbytérales une existence familiale, simple et austère, toute pénétrée de foi et encadrée dans la haute poésie d'un ministère paroissial alors fort occupé, soit par les nombreuses fêtes et cérémonies religieuses, confréries, processions, pèlerinages, soit par les mille interventions du curé dans tous les actes importants de la vie des familles et des labeurs agricoles : sacrements, relevailles, bénédiction des semailles et des récoltes, des instruments de travail, des bêtes et des gens.

Le petit Sylvestre, pieux enfant, se trouvait là dans son élément. Avec ses camarades, il faisait le service de l'église, et, selon l'usage, le service aussi de la maison presbytérale : accommoder son lit, balayer la chambre, porter l'eau, le bois, pendant le long hiver, ouvrir les chemins dans la neige. Et tout cela joyeusement et de bon cœur. « Chez son oncle, nous disent œux qui l'ont connu alors, il était très dévot, faisait régulièrement les prières du matin et du soir, assistait à la messe, aimait les offices, allait prier chaque soir devant l'autel de la Sainte Vierge. »

Une nuit, dans l'obscurité de la chambre des élèves, on entendit une petite voix gémissante. C'était Sylvestre, qui, réveillé après un premier sommeil, s'était souvenu que ce soir-là, à cause d'une absence de l'abbé Monnet, on s'était couché sams faire la prière en commun, comme c'était l'habitude : « Nous n'avons pas fait la prière du soir. Le bon Dieu va nous punir !... » Et les autres enfants joignent leurs lamentations aux siennes. L'abbé Monnet, qui était rentré, les entendit. Il accourut : « Levez-vous, dit-il, faites-la, votre prière du soir, et souvenez-vous de ne jamais l'oublier au cours de votre vie. »

Mais dans ce presbytère on étudiait aussi. Ces petites écoles de latinité tenaient lieu de nos petits séminaires et préparaient des sujets au sacerdoce. A ce titre, elles étaient inspectées de temps à autre par les directeurs du Grand Séminaire de Besançon. L'un d'eux, probablement M. Drouhard de Fallerans († 1778), se présenta un jour chez l'abbé Monnet. Il remarqua le petit Sylvestre, sa physionomie éveillée, sa modestie unie à un caractère réselu. Il l'interrogea longuement sur ses études et sur la doctrine chrétienne. Enchanté de ses réponses, il dit à son oncle : « Ayez grand soin de cet enfant : il fera de grandes choses en bien ou en mal, selon la direction qu'il prendra. »

Il s'agissait d'abord de lui donner Dieu. Sylvestre n'avait que neuf ans lorsque son oncle le jugea suffisamment préparé pour être admis, avec son frère aîné, à la première communion. Depuis lors on constate que sa piété s'affermit et devient plus rayonnante. Il communie souvent, il se plaît de plus en plus aux cérémonies de l'église et au service de l'autel. Les parents disent à leurs enfants : « Oh! si tu étais sage comme le petit Receveur! »

On ignore où et quand il reçut la confirmation. Les tournées épiscopales étaient irrégulières dans ces montagnes d'accès difficile. Nous savons qu'à Consolation des jeunes gens étaient confirmés à l'âge de 15, 18 et même 21 ans.

Messire Monnet se contentait d'enseigner à ses élèves le rudiment. Pour continuer ses études, l'enfant fut confié à M. Boillon, un autre prêtre distingué, son cousin (1), qui était vicaire en chef au Mont-de-Laval, où il tenait école d'humanités.

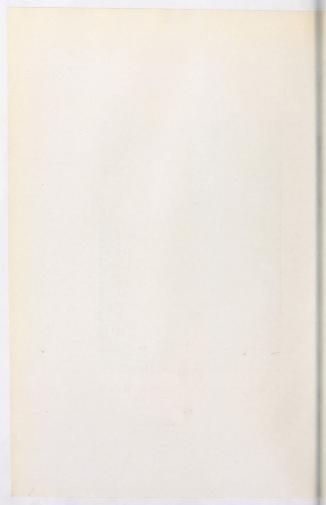
Après un an ou deux, ses parents le firent admettre, pour sa rhétorique, chez l'abbé Vuillin, qui était originaire des Fontenelles, et qui avait ouvert lui aussi, dans son vieux presbytère de Noël-Cerneux, une école où passèrent à tour de rôle dom Lessus, les abbés Cour, Pagnot, Vauthier, Rousselot, Claude-Ignace Tournier, tous prêtres zélés, qui devaient rester fidèles à l'Église au milieu de la tourmente révolutionnaire.

Sylvestre avait quinze ans. Il avait bien profité des leçons de ses maîtres, car on nous dit qu'il écrivait déjà également bien en latin et en français, en prose et... en vers. Il n'avait pas encore déclaré une vocation ecclésiastique bien affermie; mais quel que fût l'avenir à envisager pour lui, ses parents le destinaient à une carrière libérale, à déterminer selon les circonstances. Et c'est pour l'y préparer qu'ils le dirigèrent, à la rentrée de 1765, sur le grand collège de Besançon. (C'est aujourd'hui le lycée). Les

⁽¹⁾ Originaire de Bonnétage, dont il est une gloire avec M. Receveur, dom Lessus, MM. Cour, Pagnot, Vauthier, Rousselot, Georges-Ignace Boillon, prêtre d'un grand esprit et d'un grand cœur, brillant élève des Jésuites, docteur en théologie, naturaliste éminent, devint curé de Rochejean en 1774, fit de son presbytère un musée d'histoire naturelle, en même temps qu'un excellent collège d'où sortirent des ecclésiastiques de mérite, L'abbé Boillon, devançant son temps, institua dans sa paroisse, à ses frais, des conocurs agricoles.



4. Besançon. Porte noire et cathédrale Saint-Jean.



Jésuites en avaient fait l'un de leurs plus beaux établissements de France, et le plus renommé pour l'étude des lettres, de la philosophie et des sciences. Sylvestre Receveur v était admis, probablement en qualité d'externe (il y avait peu d'internes), alors qu'était à peine calmée la grande effervescence qu'avait provoquée l'expulsion des Jésuites, au moins de mars 1765. Beaucoup de Francs-Comtois, même après deux générations, n'avaient pas encore donné sans réserve leur cœur à la France des Bourbons, qui avaient livré leurs pères aux déprédations des Suédois. et ils désapprouvaient hautement les ordonnances de Louis XV supprimant la Compagnie de Jésus, à laquelle les attachaient tant de liens et tant de services rendus. Il y avait eu, le jour des adieux des Jésuites, une mutinerie générale des élèves, où toutes les vitres du collège volèrent en éclats. L'agitation continua tout le cours de l'année, et parfois la police dut intervenir. L'archevêque, Mgr de Choiseul, de concert avec les membres du bureau, avait nommé un principal, M. Dorey, docteur en théologie, et un corps professoral composé de prêtres séculiers distingués, auxquels fut confiée cette succession difficile.

Et voilà le milieu turbulent dans lequel se trouva transporté sans transition le pieux élève des curés de la montagne. Sylvestre Receveur travailla consciencieusement, et se préoccupa sérieusement de sauvegarder la pureté de son âme et la ferveur de sa foi. Dans ce but, il choisit pour confesseur un saint prêtre, M. Pochard, directeur du Séminaire, et vénéré dans tout le diocèse. Il devait le retrouver plus tard et s'accorder mieux encore, au Séminaire même, à la vibration de cette âme vraiment sacerdotale.

Mais allez donc, à seize ans, échapper sans un miracle, à la séduction de ce monde d'écoliers, aimable sans doute et de belles manières (on est au XVIII^c siècle), et fidèle encore aux devoirs rituels de la religion, mais dissipé et mondain,

et déjà livré aux plaisirs de cette société qui a connu, disait Talleyrand (l'un des leurs), la douceur de vivre! L'adolescent ne fut pas atteint, semble-t-il, dans sa foi ; il ne subit pas, dans sa conduite, de défaillances essentielles ; mais l'action de camarades plus riches, plus âgés, plus brillants, produisit quelque relâche dans sa piété et une sorte de crise morale, à laquelle n'échappa pas plus que lui son compatriote, le futur martyr dom Lessus.

Et c'est pour s'étourdir, sans doute, qu'aux premières vacances il devint un chasseur passionné. Certes, les prés, les bois, la côte de Rosureux et de Saint-Julien lui offraient un beau territoire de chasse. Un jour, il était parti de très bonne heure, avant la messe, n'était pas rentré pour le repas de midi, et ne revint que fort tard dans la soirée. Il était pâle, tremblant, dans un état de surexcitation extraordinaire. On eut beau le presser de questions. Jamais, ni ce jour-là, ni plus tard, il ne révéla l'événement qui l'avait ainsi bouleversé. Il déclara simplement : « Je ne chasserai plus jamais ! » L'étude et la piété y gagnèrent. Au fait, il parut dès lors complètement changé.

A quelque temps de là, il alla passer plusieurs jours chez son oncle, M. Monnet, devenu vicaire en chef de Pelouzey, non loin de Besançon. L'abbé eut à faire un voyage en montagne et laissa la garde du presbytère à son neveu. Sylvestre n'avait pas l'âme en paix. Il cherchait à se distraire en visitant la bibliothèque de son oncle. Il mit la main sur une vie de saint François de Sales. Cette lecture lui donna à réfléchir. « Il se dit à lui-même, nous conte l'abbé Boucon, qui avait reçu ses confidences : « Ce saint « était bien plus heureux que toi ! » Il avait lu avec soin, et dès lors avait adopté pour son usage les règles de conduite que François de Sales s'était tracées dans sa jeunesse, alors qu'il était étudiant à Padoue. « Dieu m'y a éclairé, avouet-il lui-même, sur la vanité du monde et l'absurdité des

mesures que j'avais prises pour tranquilliser ma conscience, m'approcher des sacrements, et arriver au salut sans m'en occuper plus sérieusement.»

Il retourne à Bonnétage, se confesse tous les quinze jours à son curé; mais, pendant tout le reste des vacances, refuse l'absolution que celui-ci veut toujours lui donner. Il vit isolé et fréquente peu le monde. Revenu à Besançon à la rentrée des classes, il persiste dans les mêmes sentiments, et, s'adressant toujours à M. Pochard, continue à refuser l'absolution jusqu'à une retraite qui se fait au collège pour les écoliers, à la fin de janvier. Il voulut tout ce temps pour s'éprouver. « Et voilà pourquoi, ajoute M. Boucon, avec ses pénitents, il voulait un temps considérable pour marque de conversion. Je tiens ce trait de lui-même. »

A la fin de sa seconde année de collège (1766-1767), il vint encore en vacances à Bonnétage. Un jour qu'il y avait beaucoup de gerbes à rentrer dans l'enclos, et que l'orage menaçait, on avait appelé à l'aide un grand nombre de travailleurs. Sylvestre prit gaiement sa part à l'ouvrage. Mais les mauvaises plaisanteries qu'il entendit, les familiarités inconvenantes dont il fut témoin, les grossières paroles qui se dirent là, au milieu des éclairs et du tonnerre, lui inspirèrent un profond dégoût: « J'ai vu commettre là plus de péchés mortels qu'il n'y avait d'épis dans les gerbes chargées sur les voitures. »

Ce jeune homme alarmé songeait de plus en plus à devenir prêtre.

A Besançon, il continue à étudier la philosophie et les sciences; mais va suivre aussi, comme externe, le cours de théologie.

Ces dernières années de collège furent de tristes années de deuil. En 1766 mourut sa petite sœur de douze ans, Jeanne-Angélique, puis, en 1768, son jeune frère Jean-Joseph, âgé de onze ans. Et, dans le mois d'avril 1771, à quatre jours d'intervalle, il perdit son père et son frère aîné, Marie-Étienne.

Depuis le malheureux coup de fusil qui avait donné la mort à un voisin trop effronté, le notaire Receveur avait mené une vie sans joie. A son curé, M. Bolard, qui le visitait toujours malgré leurs démêlés, il annonça sa mort très prochaine, voulut être revêtu de ses vêtements de noce pour recevoir les derniers sacrements, et mourut le lendemain après avoir béni sa famille et s'être abandonné à la miséricorde de Dieu. Et coup sur coup, après trois jours, mourait Marie-Étienne, bon cultivateur, habile sculpteur, à 21 ans, à la veille de se marier!

Sylvestre ne fut pas prévenu à temps ou ne put revenir. Mais il avait le devoir de consoler sa pauvre mère et de l'aider à mettre ordre aux affaires de la famille. Le voilà donc de retour à Bonnétage, occupé avec elle à régler la liquidation d'une étude de notaire et d'une succession compliquée. Un moment se pose devant sa conscience la question : Le devoir n'est-il pas de rester ici, de reprendre la charge paternelle, d'aider sa mère à élever ses frères plus jeunes, en attendant de prendre pour lui-même un établissement?

Mais la vocation au sacerdoce parlait plus impérieuse, et M^{me} Receveur était d'avis qu'il fallait lui obéir. Le jeune homme revint donc à Besançon pour se préparer à entrer au Séminaire à l'automne de 1771.

C'est probablement au cours de ces dernières années de collège qu'on y donna aux élèves ces deux retraites dont il parlait souvent, et dont il garda toute sa vie la plus profonde impression. Il en a laissé le récit. Les exercices furent donnés « avec tout l'appareil qu'y mettaient autrefois les Pères Jésuites » (1), dans une grande salle éclairée seulement par la lumière des flambeaux ; les volets étaient clos,

⁽¹⁾ Exposition simple, p. 98.

les murs couverts de tentures noires, sur lesquelles se détachaient des sentences rappelant les grandes vérités de la foi. Voilà un décor qui le frappa vivement et que plus tard il adoptera, ainsi que son ami Lambelot, pour les retraites des montagnes.

Pour son compte personnel, il profita grandement de ces jours de récollection. Il relut le règlement de saint François de Sales, plus décidé que jamais à en faire la direction de sa vie. Il vouait en même temps une dévotion de sympathie et de préférence au saint évêque de Genève : patron singulier, s'il était le rigoriste que d'aucuns ont voulu dire! Ses patrons, il les a choisis dès sa jeunesse, et, parce qu'ils sont révélateurs des tendances de sa piété, nous pouvons bien ici en écrire la litanie : la Sainte Vierge Marie, qu'il aime du plus filial amour ; saint Joseph, qui protège les bonnes morts ; les apôtres saint Pierre et saint Paul, pour garants de sa foi et de son allégeance loyale à la véritable Église : saint François d'Assise, le grand pauvre, qui portait dans sa chair les stigmates du Crucifié : saint Francois Xavier, le convertisseur des peuples ; saint Ignace de Lovola, l'auteur inspiré des méthodes de retraite qu'il goûte grandement et rêve déjà d'adopter dans son futur ministère ; sainte Thérèse d'Avila, patronne et modèle des âmes de méditation ; plus tard enfin, saint Raphaël et les Anges gardiens, qui l'ont gardé tant de fois, lui et les siens, sur tous les rudes chemins du monde.

Sylvestre Receveur allait sur ses vingt et un ans. Il avait toujours pour directeur M. Pochard, à qui il avait confié, dès son arrivée à Besançon, le soin de son âme. Il va pouvoir encore mieux profiter des lumières de ce saint homme pendant l'année de son séminaire. Car les futurs prêtres, selon l'usage, n'y séjournaient qu'une année, durant laquelle ils menaient une vie sévère, consacrée à l'étude de la liturgie, de la théologie morale, à la pratique de l'administration

des sacrements, surtout à la méditation et à la préparation aux saints ordres. Le Séminaire était un bel établissement fondé par l'archevêgue Antoine-Pierre de Grammont en 1670 que S. É. le cardinal Binet vient de restaurer magnifiguement, après une longue profanation, et où il s'est donné la joie de ramener les jeunes clercs de son diocèse. Il serait bien intéressant pour nous d'y retrouver la cellule qu'occupa le Vénérable Receveur.

Il en franchit le seuil vers la Toussaint de 1771, au nombre des soixante-douze, qui, selon les registres du temps, y entrèrent cette année-là. La règle était rigide : on v pratiquait, pendant le Carême, le grand jeûne et la stricte abstinence tous les jours : on gardait un silence absolu depuis la prière du soir jusqu'après le dîner du lendemain. Il v avait deux courtes récréations chaque jour, et une promenade à la campagne le mercredi.

En vertu des statuts décrétés par l'archevêque fondateur, le Séminaire était dirigé par douze prêtres du pays. qui se recrutaient par cooptation. Depuis deux ans le supérieur était M. Joseph Pochard. Parmi les directeurs on trouvait M. Grizot, M. Labet, M. Babev, docteurs agrégés de l'Université, jouissant tous du prestige incontesté de la science et de la vertu. M. Pochard surtout, dont la formation marqua d'une telle empreinte la vie du P. Receyeur, qu'on retrouve dans ce parfait disciple presque tous les traits de ce maître parfait.

Deux grandes figures de prêtres semblent avoir donné le ton au clergé bisontin en cette fin du xviiie siècle. D'abord l'abbé Humbert, le fondateur de la Mission (1685-1779), qui avait fait entendre sa parole ardente, sévère aux pécheurs, un peu partout, dans les villes et les campagnes ; puis M. Pochard. Et si c'est pour s'être mis à leur école que le P. Receveur fut accusé de singularité, il est évident qu'il faut infliger la même note à ses deux maîtres.

« Son idéal, écrit M. le chanoine Guyot, c'est celui des grands directeurs et des grands missionnaires de 1771; l'esprit, la vie de la communauté de la Retraite, c'est la réalisation, en un flot privilégié, de la perfection voulue par la Mission et le Séminaire. Comme eux, il va prêcher la croix, la pénitence, l'horreur du péché. Comme chez eux, sa parole sera terrible, et son cœur délicatement miséricordieux. Il a voulu vivre cet idéal. D'autres se sont adaptés au siècle, lui, jusqu'à la fin, il est resté le prêtre du Séminaire de 1771-1772. Si le P. Humbert et le P. Pochard revenaient en Comté, ils se reconnaîtraient chez eux aux Fontenelles.

« Les Confidences de piété expriment les idées des Pensées du P. Humbert, et reproduisent les directions du P. Pochard. La vie sacerdotale du fondateur de la Retraite est la réalisation aussi stricte que possible des exemples du P. Pochard et des directives données dans les Pensées sur les principaux devoirs des ecclésiastiques, du P. Humbert. Le P. Receveur n'est pas isolé, ou original, c'est la fleur nourrie de la sève intellectuelle et surnaturelle de l'arbre puissant du clergé franc-comtois au xviiie siècle, épanouie avec toute la vigueur d'une âme puissante sur la terre généreuse de notre montagne (1). »

Mgr de Choiseul le consultait sur toutes les questions importantes, et s'appuyait sur son autorité pour confirmer ses décisions. Sur l'ordre du cardinal, il

⁽⁴⁾ Joseph Pochard, né en 1715, à Saint-Pierre-la-Cliuse, vers Pontarlier, docteur en théologie, devint directeur au Séminaire à 22 ans. Il fut pendant quarante années le modèle et l'oracle du diocèse, îl ne connaissait ni les vertus médiocres, ni les travaux modérés, et il mérita par là d'exceller en tgus genres. La littérature profane lui état aussi familière que la théologie. Il aimant passion-nément lire, mais à temps et avec choix. Dans l'art de la chaire comme dans la direction des consciences, il n'avait point de rival : prêtres, magistrats, jurisconsultes recouraient à ses lumières. Ses conférences ecclésiastiques passaient pour n'être pas beaucoup au-dessous de celles de Massilion ; elles étaient plus pratiques. On vantait l'éloquence de ses sermons, et partout oû il préchait, les membres de l'Université et du Parlement se disputaient le plaisir de l'entendre. Il confessait habitueilement plus de deux cents ecclésiastiques, entretenait une correspondance journailère dans toutes les parties du diocèse, et consacrati le reste de son temps à des consultations verbales sur des points de droit canonique et civil.

L'emprise de M. Pochard sur l'âme de Sylvestre Receveur fut complète, définitive ; son amitié aussi demeura inaltérable. Et c'est assurément un garant de valeur.

« Je l'entendis un jour, écrit le Père, parler de la nécessité du zèle, et je demeurai convaincu que je ne ferais rien dans le ministère sans tenir une marche différente de la marche commune. »

M. Pochard répétait souvent :

« La condition essentielle pour le prêtre qui veut sanctifier les autres, c'est de se sanctifier d'abord soi-même par la pratique de l'oraison... Si vous êtes des prêtres de méditation, vous vous sauverez vous-mêmes et vous sauverez bien des âmes avec vous en les amenant à la méditation. Au contraire, si vous ne vous dévouez pas à la méditation, vous ne ferez qu'endormir les âmes dans le péché; elles se damneront, et vous vous damnerez avec elles. »

travailla à la revision du Bréviaire et du Missel de Besançon : antiennes, répons et versets sont le fruit de sa science et de sa pieté. Il donna l'édition définitive de la « Méthode de direction », toujours consultée, universellement appréciée.

Pour se reposer, il prenait la béche et cultivait passionnément les fleurs. Mais on l'arrachait vite à sa distraction. Dans sa chambre, en promenade, les jounes gens réclamaient sa direction : il était tout à eux. Personne n'a mieux connu la jeunesse ; il devinait les âmes à la physionomie, à certains gestes, aux traits insignifiants échappés à l'abandon d'une conversation paternelle, toute pleine de bonhomie, et parfois malicieuse. Il ne se trompait guère. Sous les debors composés il devinait les calculs et l'égoisme. Malgré les fautes contre la discipline, vivement senties et vite réparées, il comprenait les âmes actives et généreuses qui sauraient se dévouer et faire le bien. La suite a toujours montré qu'il avait ru juste. Même après une réprimande, on s'en allait content et réconforté.

Ce saint homme, attaqué mortellement à la poitrine, au foie, crachant Journellement le sang pendant quinze ans, consumé par une flèvre lente, ne marchant qu'à l'aide de deux bâtons, confessait plusieurs heures chaque jour, faisait des instructions aux séminaristes, parait à toutes les retraites, acceptait le supériorat d'un des plus nombreux et des plus rigides séminaires de France, et portait pendant six ans, par un miracle de courage, pour l'amour seul du bien, le lourd fardeau refusé par ses confrères.

⁽D'après Éloge historique de M. Pochard, par M. R., ancien curé de Lons-le-Saunier.)

M. Pochard a laissé une sorte de Journal du temps de son supériorat (Bibliothèque du Grand Séminaire de Besançon). On y retrouve le prêtre pieux, consciencieux, mortifié... minutieux. J'y ai relevé ces détails significatifs: Il avait fait le projet de renoncer à sa charge pour aller travailler aux Retraites; il était affillé aux Lazaristes; autre détail: L'abbé Lambelot était déjà malade au séminaire en novembre 1770.

Et voilà, dès le Séminaire, tout le programme de la Retraite.

Ce jeune lévite qui méditait déjà l'éternité, la mort, le jugement, l'enfer, le ciel aussi, était grave au temps réservé, mais n'avait rien de morose. Prévenant, aimable compagnon, de belle humeur, il savait, aux heures de détente, tenir de joyeux propos et ne reculait pas devant quelque bon mot savoureux.

Un moment, sa gaîté sembla s'assombrir; même aux heures de récréation, il avait mis une sourdine aux saillies de son esprit. Ses compagnons crurent à une feinte, qui s'achèverait en un nouvel éclat de rire. Mais la conversion, si de conversion il se pouvait agir, était vraie. Sylvestre avait cru devoir faire ce sacrifice aux exigences de la gravité cléricale.

Il fut l'un des meilleurs élèves. C'était l'usage que les séminaristes prononçassent à tour de rôle, en guise d'exercice oratoire, un sermon au réfectoire commun, pendant le temps des repas. L'un des condisciples — et ce fut, cette année-là, l'abbé Receveur — était chargé d'en faire la critique. Il s'acquitta, dit-on, de ce rôle ingrat avec autant de courtoisie que de sagesse et sut faire agréer ses remarques judicieuses.

L'année scolaire se terminait d'ordinaire par une séance solennelle où se discutait publiquement une thèse de théologie. Sylvestre Receveur fut désigné comme argumentateur et obtint le deuxième prix du concours (un exemplaire des Commentaires de Menochius). Et, parmi les soixantedouze élèves de son cours, il se vit décerner, avec deux autres de ses confrères, la première note pour la piété et pour la science.

Il avait reçu les ordres mineurs et le sous-diaconat au cours de cette année de séminaire. En attendant qu'il eût atteint l'âge requis pour être promu au sacerdoce, il fut envoyé comme surveillant et répétiteur au collège des orphelins de Dôle. Il rejoignit ce poste à la fin de 1772, en compagnie de son ami, l'abbé Robelot, qu'il devait retrouver plus tard, curé de Varennes-le-Grand, au diocèse d'Autun.

La fonction était difficile, dans cette maison à peine relevée du coup ressenti par l'expulsion des Jésuites en 1765, bien qu'elle eût été érigée en collège royal par lettres patentes de 2 août de la même année. Le nouveau personnel. composé de prêtres séculiers, comprenait un principal, un préfet des études, et onze régents, qui se partageaient l'enseignement d'un vaste programme, depuis la sixième jusqu'aux mathématiques, à la philosophie et à la théologie. Les élèves étaient nombreux, et, de tradition, fort vicieux et indisciplinés. Il incombait à l'abbé Receveur et à l'abbé Robelot de les surveiller le jour et la nuit, de présider à leurs récréations et à leurs promenades. L'abbé se donna de tout cœur à cette première œuvre de son ministère, sans grand succès, paraît-il, mais non sans fatigue, car il avait conscience d'avoir charge d'âmes, et souffrait des fautes, que, malgré son dévouement constant, il ne pouvait empêcher. Il faisait ses confidences à M. Pochard. qui lui répondait, entre autres, le 23 avril 1773 :

Je remercie le Seigneur et vous félicite du contentement que vous goûtez dans votre nouvel emploi : rendez-le durable par votre fidélité à remplir les desseins de Dieu sur vous. Ne négligez jamais vos exercices spirituels, soyez humble et reconnaissant envers Dieu, et tout ira bien.

En fin d'année, M. Courtot, principal du collège, rendit le plus beau témoignage de son zèle et de son savoir-faire.

Il ne resta qu'un an en ce collège de Dôle. Nous ignorons à quoi furent employées les deux années qui suivirent, aussi bien que la date de son ordination au diaconat. Au mois de juin 1775, il revint s'enfermer au Séminaire de Besançon pour y faire, selon l'usage, la retraite de huit jours, préparatoire à l'ordination sacerdotale. Et, le 10 juin, veille de la Pentecôte, il fut ordonné prêtre par Mgr Franchet de Rans, évêque de Rhosy, auxiliaire de l'archevêque, Mgr de Durfort. Puis tout rayonnant des grâces de son sacerdoce, il prit le chemin de ses montagnes en fleurs. Son vieux curé, M. Bolard qui l'avait baptisé, voulait honorer ce nouveau prêtre, le sixième ou le septième de la paroisse qui montait à l'autel sous son administration. Pour sa première messe, l'église fut magnifiquement décorée, et, auprès de sa vénérable mère, se groupèrent de nombreux prêtres, parents et amis, pour lui former une couronne d'honneur.

Hélas! ce curé, qui en avait fait un chrétien, cet évêque qui en avait fait un prêtre de Jésus-Christ, devaient lui tresser sa plus poignante couronne d'épines.

000

Imprimerie Emmanuel VITTE
177, avenue Félix-Faure — Lyon
18.824

Made in France.

Imprimé en France.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX° siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

т

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia

— Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit —

dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

